



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Direction
départementale des
territoires de Côte d'Or*

Bureau de l'Education Routière

Dijon, le mardi 26 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

perturbations possibles à partir du jeudi 28 novembre 2013 dans le déroulement des examens du permis de conduire

En raison d'un préavis de grève nationale et illimitée des inspecteurs du permis de conduire, la Direction départementale des territoires informe les candidats que le déroulement des épreuves du permis de conduire (permis théoriques et pratiques A, B, C, D, E) prévues à partir du JEUDI 28 NOVEMBRE 2013 en Côte d'Or, pourrait être perturbé.

Les candidats qui doivent passer leur épreuve ces jours-là sont invités à se renseigner auprès de leur auto-école en début de matinée.

Des informations générales sur le permis de conduire sont disponibles sur le site internet de la préfecture : <http://www.bourgogne.gouv.fr/> rubrique< Vos démarches administratives courantes > Permis de conduire.

CONTACTS PRESSE

Direction départementale des territoires de la Côte d'Or
Chef du service éducation routière
Michel BURDIN - Tél : 03 80 29 42 80
michel.burdin@cote-dor.gouv.fr
Cabinet-communication
Murielle DUMONT - Tél : 03 80 29 43 66
murielle.dumont@cote-dor.gouv.fr